

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AOUT 2014

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Christophe GEORGES (excusé), Patrice MALEYSSON (excusé), Stéphane PACCARD.

Frédéric GILSON est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- | | |
|--|--|
| <p>1) <i>Approbation compte-rendu de la dernière séance</i></p> <p>2) <i>Scolaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision des tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire • Nouveaux horaires du personnel <p>3) <i>Voirie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Barrières trottoir Chef-Lieu • Marquage au sol <p>4) <i>Réhabilitation ANC</i></p> | <p>5) <i>Foncier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vente de terrain • Demande de remblaiement <p>6) <i>CCVT :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation des délégués aux différentes commissions • Rapport annuel • Rapport service environnement <p>7) <i>Informations et Questions diverses</i></p> |
|--|--|

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2 a)	Révision des tarifs de la cantine	Avis favorable pour les tarifs suivants : - 3,20 € pour un repas enfant - 5,50 € pour un repas adulte - 0,55 € pour la surveillance sans repas	
2 b)	Révision des tarifs de la garderie	Avis favorable pour les tarifs suivants : - 1 ^{ère} heure : 2,80 € - 1 ^{ère} heure + goûter : 3,30 € - ½ heure : 1,65 € - Dépassement après 18h30 (par enfant) 5,5 € Pour les enfants supplémentaires (- 10 %) - 1 ^{ère} heure : 2,52 € - 1 ^{ère} heure + goûter : 2,97 € - ½ heure : 1,49 € - Dépassement après 18h30 (par enfant) : 5,5 €	

3 a)	Devis de l'entreprise CMPR pour 7728 € sans la pose	Avis favorable	Renégocier le montant
3 b)	Devis de l'entreprise Signaux Girod pour un montant de 1008 € TTC	Avis favorable	
4	Lancement de l'opération de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif	Avis favorable approuvant l'opération et demandant l'aide auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général Avis favorable pour la prise en charge des frais d'étude par la commune.	
5 a)	Vente d'une portion de chemin rural à la Sauffaz	Avis favorable pour diviser la portion en deux et vendre la moitié à chaque partie. Avis favorable pour vendre le deuxième chemin rural concerné par l'enquête	
5 b)	Remblaiement d'un terrain au Montaubert	Avis favorable	
6 a)	Communauté de Communes des Vallées de Thônes : désignation de délégués	Avis favorable : Urbanisme : Patrice Maleysson Social : Nicole Bernard-Bernardet Tourisme : Frédéric Gilson Finances : Corinne Gobber Déchets : Nicole Bernard-Bernardet Transports : Bruno Guidon Aménagement, projet de territoire : Bruno Guidon Forêts : Philippe Roisine Sentiers : Frédéric Gilson Mutualisation : Bruno Guidon Agriculture, environnement, pastoralisme : Jean-Luc Thiaffey-Rencorel	
7 c)	Refus de mise en place d'un transport scolaire La Sauffaz Chef-Lieu	Le Conseil estime que ce n'est pas à la commune d'informer la population concernée par la demande.	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
7 a)	Organiser une commission voirie	Le Maire	Organise une réunion de la commission		Le plus rapidement possible
7 k)	Prévoir intervention du directeur de l'Office lors d'un conseil municipal	Frédéric Gilson	Voit avec le directeur pour venir en mairie		Le plus rapidement possible
7 l)	Faire débroussailler derrière le poteau incendie sur le parking du Chef-Lieu	Le Maire			
7 m)	Mise en gérance la Petite Epicerie : faire des affiches	Le maire			Le plus rapidement possible
7 n)	Voir avec la CCVT pour pouvoir mettre les déchets verts à la déchetterie	Nicole Bernard-Bernardet	Voit avec Eddy Thovex		Lors d'une prochaine réunion de la commission déchets

2. Scolaire

Nouveaux horaires du personnel.

A cause de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il convient de modifier les horaires du personnel travaillant à l'école. La garderie périscolaire est mise en place le mercredi matin et de 11h30 à 12h30.

Le temps de pause méridienne est rallongé. Les horaires de début et de fin de l'école ne sont pas modifiés.

Ces modifications entraînent une augmentation de 786 heures de travail pour tout le personnel scolaire.

3. Voirie

a) Barrières trottoirs Chef-Lieu

D'autres devis ont été demandés : 2 réponses

- CMPR pour 7728 € sans la pose

- Aximum pour 14491 € H.T. avec la pose

b) Marquage au sol

Deux devis ont été obtenus :

- l'entreprise Alinéa Signalisation pour un montant de 1056 € TTC

- l'entreprise Signaux Girod pour un montant de 1008 € TTC.

5. Foncier

a) Déclassement et vente de chemins ruraux à la Sauffaz

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu en 2012, deux portions de chemins ruraux ont été déclassés. Il a été décidé de les aliéner.

Le droit de préemption des riverains a été purgé.

b) Demande de remblaiement au Montaubert

Un particulier va construire sa maison et a demandé de remblayer un terrain situé en zone Nh du PLU, pour éviter de transporter les terres.

Il a aussi demandé une dérogation à la limitation de tonnage sur la route du Montaubert.

6. CCVT

b) Rapport annuel

Le Maire présente le rapport annuel de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes

c) Rapport service environnement

Le Maire présente le rapport de ce service.

7. Informations et questions diverses

a) Voirie

Une réunion de la commission voirie va être organisée rapidement

b) Lettre de démission Stéphane Boisier

Le Maire fait part aux membres du conseil de sa lettre de démission.

Le Préfet a accepté la démission et l'élection d'un nouvel adjoint sera fait en septembre.

c) Conseil Général

- Concernant la demande de transport scolaire à la Sauffaz, le Conseil Général a finalement refusé la mise en place de ce car. Il propose de mettre en place une navette à la charge de la commune (26000 €).

- Une réunion de présentation de l'Observatoire Départemental est organisée le 9 septembre à 9h30 à la Salle Pierre Lamy à Annecy.

- Les travaux dans les Esserieux vont commencer le 1^{er} septembre jusqu'au 28 novembre 2014. La circulation est interdite de 8h00 à 17h00 puis par alternat en dehors de ces horaires.

- Le Conseil Général a limité le tonnage sur la RD 12 et la RD 162 à 19 tonnes. Ensuite cela 26 tonnes.

d) Nouvelle activité

Une personne de Manigod s'est mise à son compte pour des activités périscolaires.

e) Bois

La parcelle de bois vendue aux Pruniers rapportera à la commune 5160 €. Du prix initial de vente sont déduits les frais de bucheronnage et de l'ONF. (vente 10704 €).

f) CNFPT

Cet organisme organise une journée sur la commande publique le 14 octobre à Rumilly.

g) CAUE

Organisation de formations sur l'urbanisme.

h) Chorale Chante-Fier

Remerciements pour le pot offert lors du concert au mois de juillet.

i) Comité de foire

Remerciements pour le lot.

j) CABS

Remerciements pour le festival Tous aux champs

k) Office tourisme Thônes Val Sulens

A redemandé le versement du complément de la subvention.

m) La Petite Epicerie

Deux personnes se sont manifestées : les élus les rencontrent dans les prochains jours.

n) CCVT

Il a été demandé à la CCVT de rouvrir le chemin d'attrape qui peut.

o) Fossés

L'entreprise Yan Bertholon a fait les fossés : par rapport à la proposition initiale, des changements ont eu lieu.